

MEP Châtel-St-Denis

Présentation des résultats

Novembre 2014

Vincent Ducrot - Directeur des TPF

François Genoud - Syndic de Châtel-St-Denis

Déplacer la gare pour atteindre les objectifs du RER Fribourg | Freiburg

Des transports publics plus attractifs dans le Sud fribourgeois



La gare actuelle en impasse est une anomalie consécutive à la suppression de la ligne Châtel-St-Denis - Vevey, en 1969.

La gare actuelle ne respecte pas les normes d'accès pour les handicapés. Elle doit être totalement transformée avant 2024.

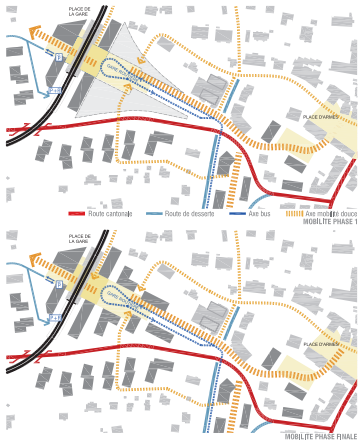
Le RER Fribourg | Freiburg offrira des cadences 30 minutes sur toutes les lignes et des rames modernes circuleront entre Bulle, Châtel-St-Denis et Palézieux dès 2015.

Le repositionnement de la gare de Châtel-St-Denis permettra de gagner 4 minutes de temps de parcours entre Bulle et Palézieux.



Traiter l'ensemble des besoins d'une manière cohérente

Les mandats d'étude parallèles (MEP) intègrent la mobilité, l'urbanisme et le paysage



Le MEP est une procédure systématique des TPF pour associer les autorités cantonales et communales dès le lancement de leurs projets d'envergure.

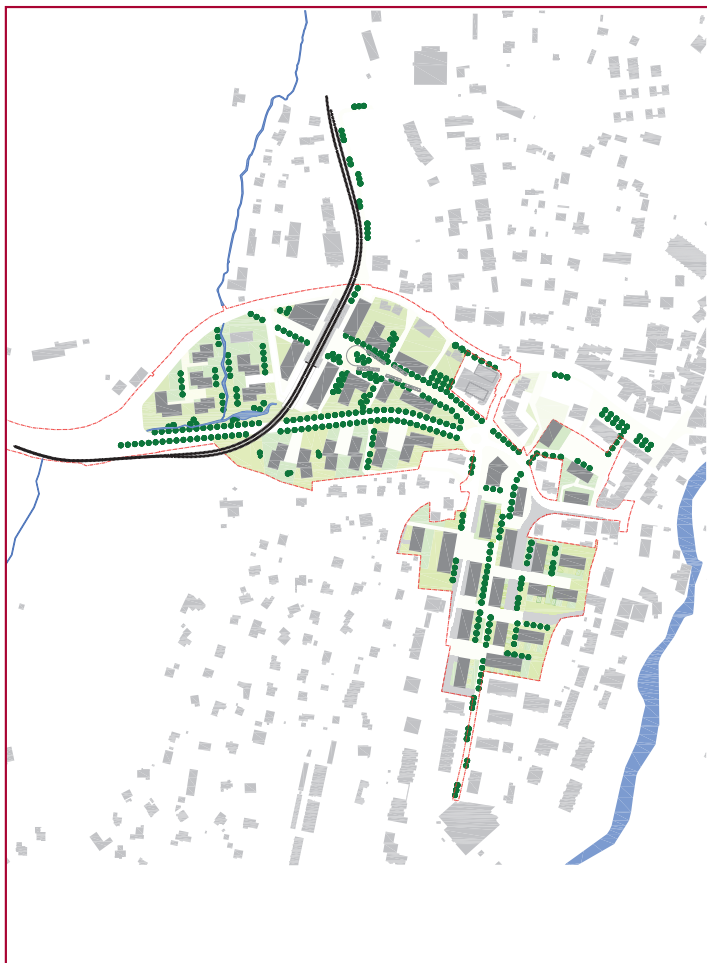
Un collège d'experts pluri-disciplinaire est constitué pour tenir compte des besoins de **mobilité**, d'**urbanisme** et de **paysage**.

Les solutions de mobilité et d'urbanisme reposent sur une vision à long terme.



Réussir le déplacement de la gare de Châtel-St-Denis

Le MEP couvre le périmètre des quartiers de l'ancienne et de la nouvelle gare



Les TPF et la commune de Châtel-St-Denis ont piloté le collège d'experts.

En plus des TPF et de la commune de Châtel-St-Denis, le collège d'experts était composé de représentants des services de l'Etat de Fribourg et des propriétaires fonciers.

Des experts des bureaux Urbaplan et Team + ont soutenu techniquement le jury.

La 1^{ère} étape de la procédure a permis de retenir trois projets finalistes.

Dans la 2^{ème} étape de la procédure, le collège d'experts a procédé à une critique en plénière des trois propositions.

Le projet lauréat a été choisi par les TPF et la commune de Châtel-St-Denis sur la base des recommandations du jury.



Choisir le projet qui répond le mieux au cahier des charges

Le projet retenu permet de répondre aux attentes des TPF et de la commune



La procédure du MEP
a permis de retenir
le projet de

ERIC MARIA ARCHITECTES

à Genève.

Les TPF et la commune de Châtel-St-Denis ont la certitude que les résultats du MEP permettront de :

- Garantir l'équilibre entre nouveaux espaces et quartiers existants
- Développer la ville par étapes et d'une manière coordonnée
- Réussir l'intégration de la nouvelle gare dans la ville
- Améliorer la qualité d'accueil des voyageurs dans la nouvelle gare



Présentation du projet lauréat

Eric Maria, Directeur de Eric Maria Architectes SA, Genève.



Entrer dans la phase de concrétisation

Le MEP sert de base au lancement des différents projets de réalisation

Le projet de la nouvelle gare sera mis à l'enquête publique par les TPF à l'automne 2015.

Les plans d'aménagements de détail de la nouvelle et de l'ancienne gare seront lancés prochainement par les TPF en collaboration étroite avec les autorités communales de Châtel-St-Denis.



Répondre aux conditions de la LAT

La loi sur l'aménagement du territoire facilite la reconversion des friches ferroviaires



La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) définit les conditions pour la création de nouvelles zones à bâtir.

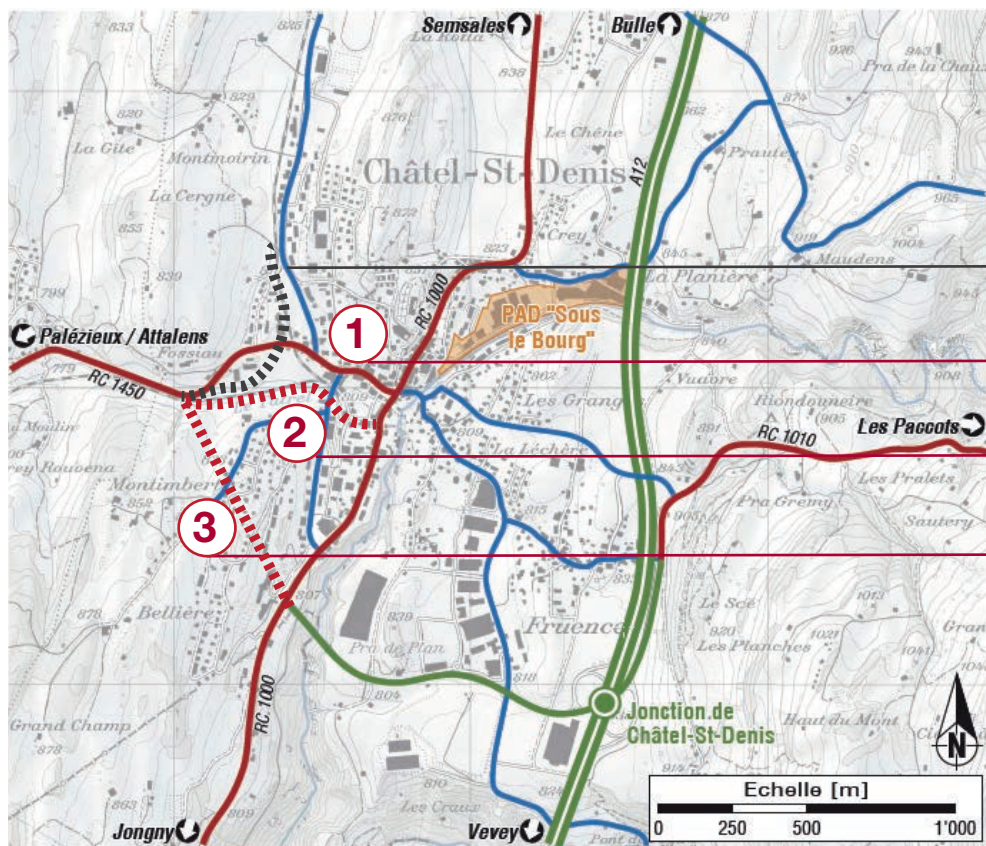
Des dispositions particulières ont été créées pour traiter le cas spécifique des friches ferroviaires en reconversion.

Les terrains de la gare de Châtel-St-Denis sont transférés en zone à bâtir **sans compensation**.



Le thème spécifique du déplacement de la route cantonale

Les modifications proposées du réseau routier



| Nouveau tracé ferroviaire

| Les anciens accès sont repris par la commune

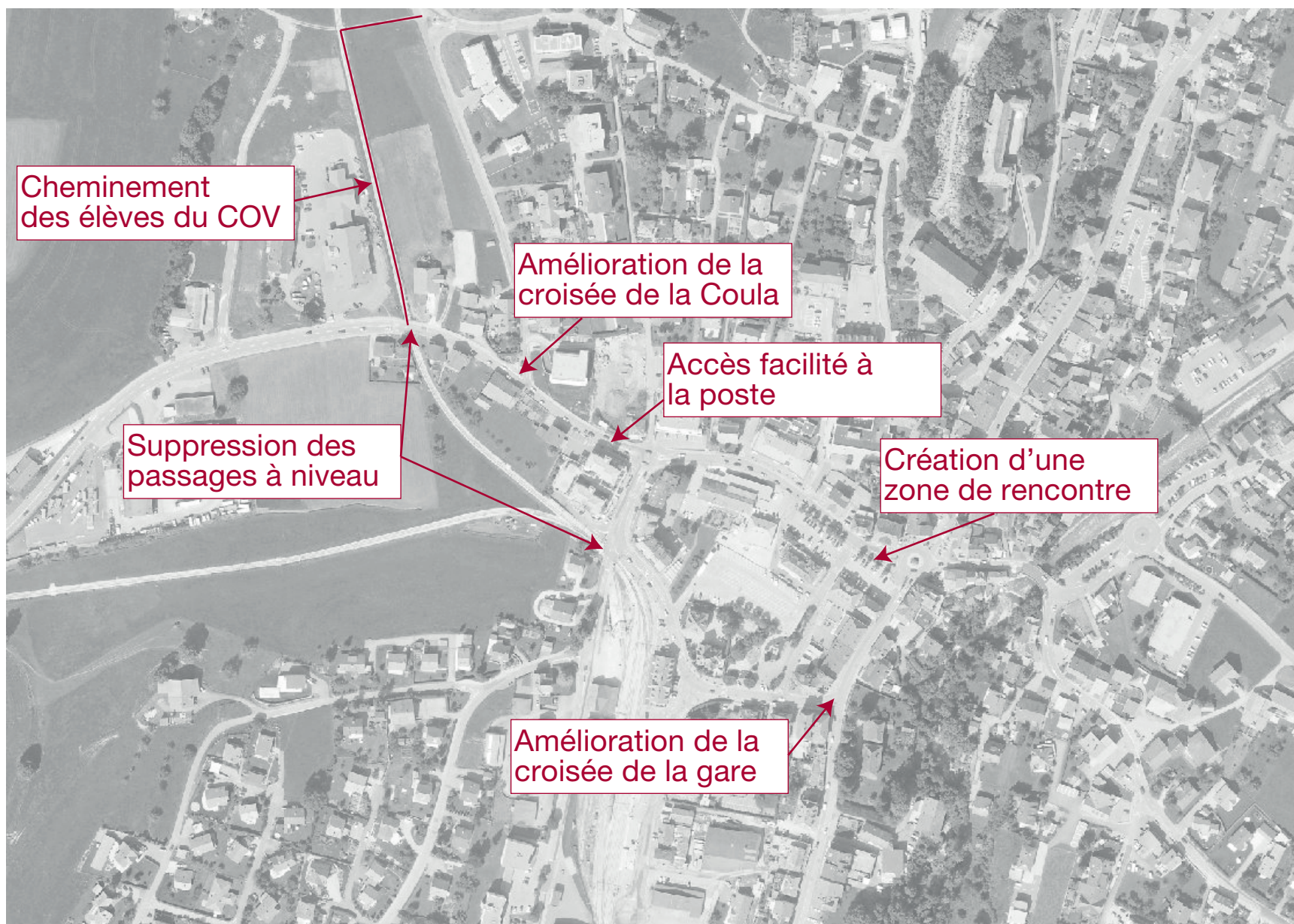
| Un nouveau tracé est créé sans passage à niveau

| Le projet de contournement cantonal ultérieur



Le thème spécifique du déplacement de la route cantonale

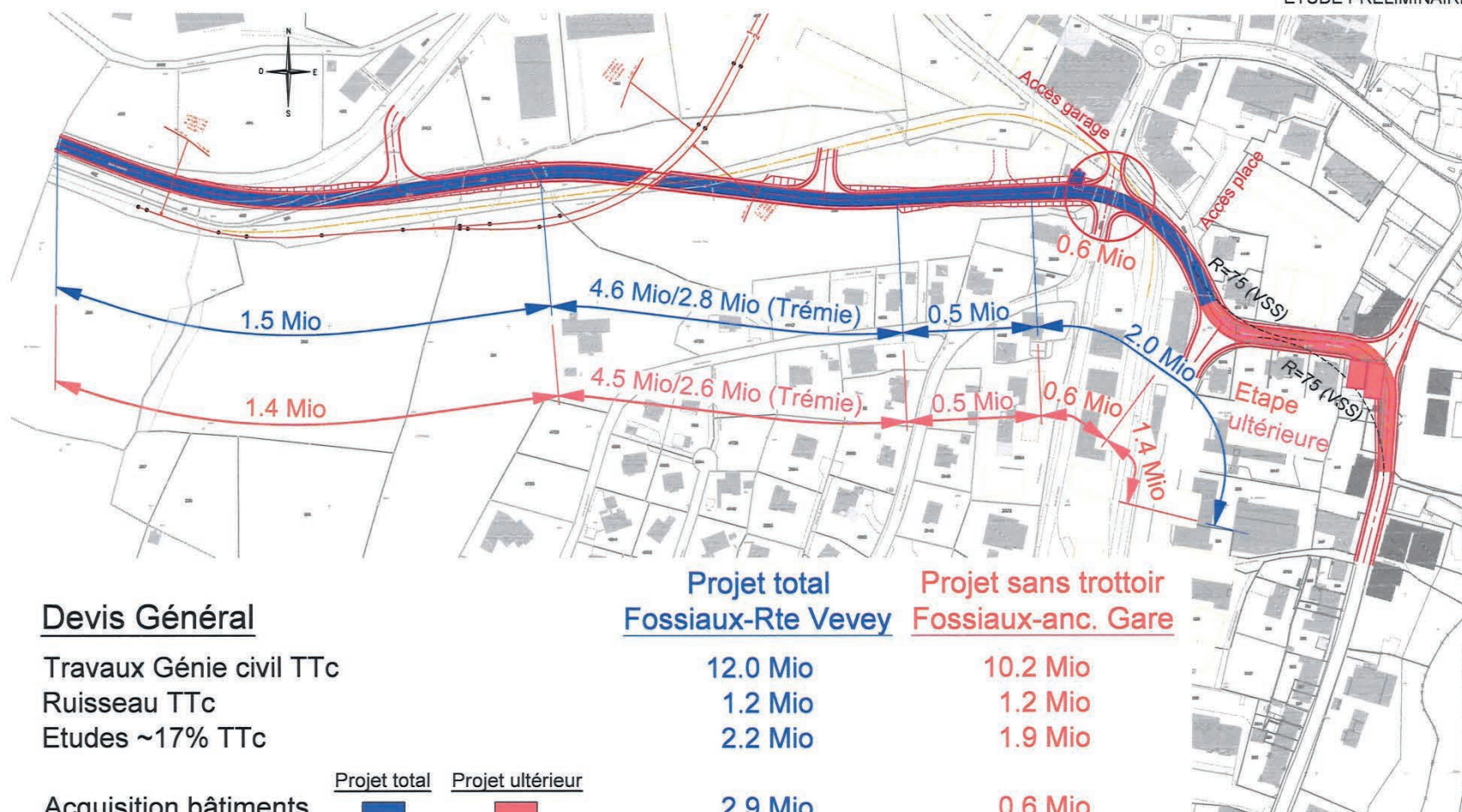
Les opportunités d'un déplacement de la route cantonale.



Le thème spécifique du déplacement de la route cantonale

L'avant-projet et l'estimation des montants d'investissement

Commune de Châtel-St-Denis
Nouvelle RC "Zone de la Gare"
Devis Général TTC
ETUDE PRELIMINAIRE



Devis Général

Travaux Génie civil TTC
Ruisseau TTC
Etudes ~17% TTC

Acquisition bâtiments
Acquisition de terrain
Total devis général

Projet total
Projet ultérieur

Projet total Fossiaux-Rte Vevey

12.0 Mio
1.2 Mio
2.2 Mio

2.9 Mio
3.7 Mio

Frs. 22.0 Mio

Projet sans trottoir Fossiaux-anc. Gare

10.2 Mio
1.2 Mio
1.9 Mio

0.6 Mio
1.2 Mio

Frs. 15.1 Mio

Association BG-MGI

BG Ingénieurs Conseils SA
Avenue de Cour 61
Case postale 241
1001 Louvain-la-Neuve
Tél. 021 618 11 11
Fax 021 618 11 22
info@bg.ch

MGI-Partenaires Ingénieurs Conseils SA
Rte des Pâlis 83
1418 Châtel-St-Denis
Tél. 021 948 30 30
Fax 021 948 30 30
chateau.mgi-partenaires.ch

M. 10247 / 30.09.2014



tpf

Le thème spécifique du déplacement de la route cantonale

Les perspectives

Demande au Conseil d'Etat

La Commune de Châtel-St-Denis est en étroite collaboration avec les services cantonaux pour traiter le financement de la route cantonale.

Une décision sur la répartition de l'investissement sera prise rapidement. Un montant a été intégré dans la planification financière communale.

Impact sur le projet de route de contournement

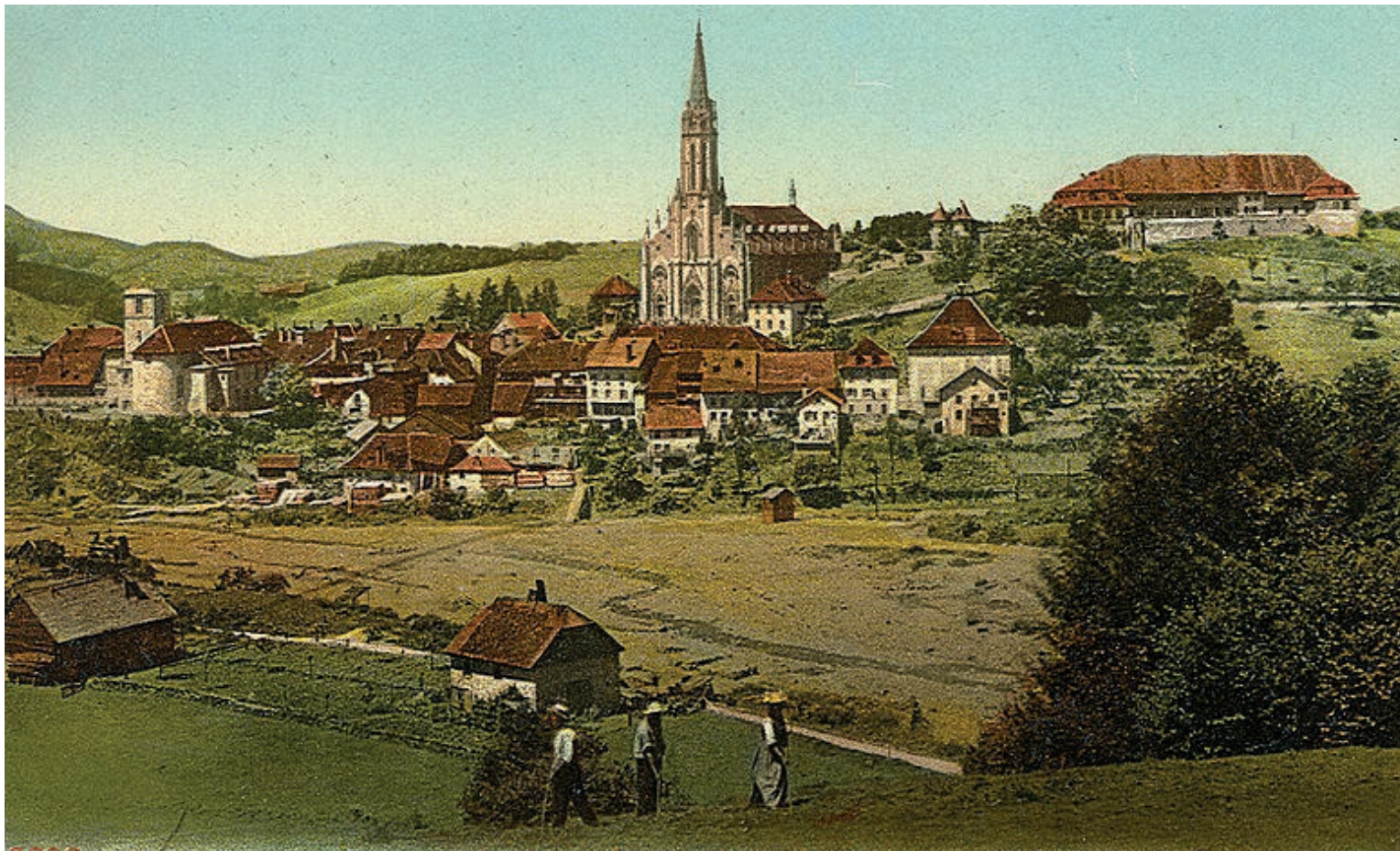
La Commune de Châtel-St-Denis bénéficie d'une opportunité magnifique de pouvoir profiter des travaux de déplacement de la gare pour revoir l'ensemble du réseau routier menant de la basse-
Veveyse à l'autoroute A12.

Cet investissement aura certainement pour effet l'abandon du projet cantonal de tunnel sous le quartier de Montimbert.



Merci pour votre attention

Discussions et réponses aux questions



tpf